

NON CLASSIFIÉ

PARTIE C : RAPPORT INSTITUTIONNEL DU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

I. MANDAT

Le Bureau du Conseil privé (BCP) relève directement du premier ministre. Cet organisme :

- Soutient l'élaboration et la mise en œuvre du programme politique et législatif du gouvernement du Canada;
- Soutient, entre autres ministres du portefeuille du BCP, le ministre chargé des institutions démocratiques et le leader parlementaire du gouvernement;
- Coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays; et
- Contribue au bon fonctionnement du Cabinet.

Le BCP est dirigé par le greffier du Conseil privé, qui est également sous-ministre du premier ministre, secrétaire du Cabinet et chef de la fonction publique.

- En tant que sous-ministre du premier ministre, le greffier est le plus haut fonctionnaire et il est responsable de l'administration du BCP. Son travail consiste à conseiller le premier ministre et les ministres du Cabinet dans l'exercice des fonctions exécutives du gouvernement. Le greffier fait son travail selon une perspective objective et non partisane axée sur les politiques publiques.
- En tant que secrétaire du Cabinet, le greffier est chargé de soutenir l'efficacité des processus décisionnels du gouvernement. Cela consiste notamment à travailler avec les ministères et les organismes pour élaborer des options et des choix politiques pour le gouvernement, à conseiller les ministres et à les aider à prendre des décisions politiques, et à jouer le rôle de coordonnateur et de rassembleur afin de garantir l'efficacité et l'efficience des réactions du gouvernement aux circonstances émergentes. Le greffier veille à ce que les réunions du Cabinet soient bien structurées et adéquatement soutenues, notamment par des breffages sur les informations et les documents dont ont besoin les ministres pour prendre des décisions en toute connaissance de cause. Le greffier informe les ministères et les organismes des décisions du Cabinet, collabore avec la fonction publique pour exécuter les décisions rapidement et efficacement et appuie la mise en œuvre adéquate des décisions du Cabinet dans l'ensemble de l'appareil fédéral.
- En tant que chef de la fonction publique, le greffier est globalement responsable pour la fonction publique comme institution. Il conseille également le premier ministre sur le fonctionnement et les activités de la fonction publique, y compris les activités qu'entreprennent d'autres sous-ministres au sein du gouvernement.

NON CLASSIFIÉ**II. RÔLE DU BCP DANS LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET LÉGISLATIF**

Tel qu'indiqué plus haut, le BCP mets à la disposition du premier ministre le soutien de la fonction publique et l'aide directement à s'acquitter de toutes les obligations et les responsabilités qui lui incombent en tant que chef du gouvernement. Le BCP est également le secrétariat du Cabinet. À ce titre, il soutient le premier ministre, les autres ministres du portefeuille du BCP et le Cabinet dans l'élaboration de grandes politiques et la mise en œuvre du programme politique et législatif du gouvernement.

Le contenu du programme politique et législatif du gouvernement relève en dernier ressort de la responsabilité du premier ministre. Les grandes lignes de ce programme sont déterminées par le Cabinet. La mise en œuvre quotidienne des éléments législatifs du programme est supervisée par le leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Lorsqu'une mesure proposée est incluse dans le programme politique et législatif du gouvernement, l'étape suivante consiste généralement à demander au Cabinet de donner son approbation politique et l'autorisation d'aller de l'avant. Cette demande prend la forme d'un mémoire au Cabinet établi conformément aux documents d'orientation publiés par le BCP à l'intention des ministères. Lorsqu'un projet de loi est proposé, le mémoire au Cabinet comprend habituellement une annexe d'instructions de rédaction qui définit le cadre de la rédaction du projet de loi.

En tant qu'organisme central qui sert de secrétariat au Cabinet et à ses comités sur les politiques, le BCP est chargé d'examiner les propositions de politiques et de fournir une base pour atteindre un consensus sur les recommandations faites au Cabinet. Il garantit également que les propositions de politiques peuvent être examinées de manière stratégique par les ministres. Plus particulièrement, le BCP est responsable de :

- Conseiller les fonctionnaires des ministères sur les questions de politiques et le régime parlementaire afin d'assurer le respect du programme, des priorités et du cadre politique d'ensemble du gouvernement;
- Veiller à ce que les ministères donnent suite aux engagements du gouvernement et les concrétisent;
- S'assurer que les ministères responsables ont suivi toutes les étapes du processus, y compris la consultation des ministères, des organismes et des parties prenantes, le cas échéant;
- Poser des questions sur les mesures proposées, et notamment sur leur nécessité; et
- Veiller à ce que les autres organismes centraux intéressés soient informés des mesures proposées afin que ces dernières puissent être étudiées en profondeur avant d'être examinées par le Cabinet.

NON CLASSIFIÉ

Quand un élément législatif est proposé, le ministère de la Justice rédige un projet de loi correspondant à la décision du Cabinet une fois que celui-ci a approuvé la proposition de politique d'un ministre. Les priorités applicables à l'élaboration d'éléments législatifs sont établies par le leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui procède également à l'examen final des projets de loi avant qu'ils ne soient approuvés par le Cabinet pour être déposés au Parlement selon sa recommandation. Le BCP soutient le leader du gouvernement à la Chambre des communes, et plus généralement le Cabinet, dans le cadre de ces fonctions.

Si des éléments de la proposition ont des répercussions sur le financement ou l'appareil gouvernemental, le BCP aide le premier ministre à prendre les décisions relatives à ces éléments.

III. PRINCIPAUX SECRÉTARIATS DU BCP AYANT DES RESPONSABILITÉS LIÉES À L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE

Le BCP est composé de plusieurs éléments, dont la sous-greffière du Conseil privé et conseillère à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre (SG-CSNR), les secrétariats chargés des affaires intergouvernementales, des opérations, de la planification et des consultations, de la gouvernance (qui comprend les groupes Législation et planification parlementaire et Appareil gouvernemental) et du personnel supérieur. Les secrétariats les plus concernés par le présent rapport sont décrits en détail ci-dessous.

A. Sous-greffière et conseillère à la sécurité nationale et au renseignement et secrétariats qui l'appuient

La SG-CSNR fournit au premier ministre et au Cabinet des évaluations stratégiques, des conseils sur les politiques stratégiques et des conseils opérationnels en matière de sécurité nationale et de renseignement afin d'améliorer la compréhension des menaces, leur gestion et la réaction à ces menaces. Ce faisant, elle échange avec la communauté de la sécurité et du renseignement dans l'ensemble du gouvernement et joue un rôle de coordination important pour contribuer à orienter les décisions clés en matière de sécurité nationale, en particulier celles qui émanent du Conseil de la sécurité nationale (CSN). Elle doit entre autres fournir des conseils sur les initiatives en matière de politiques, y compris évaluer les approches existantes afin de déterminer ce qui fonctionne et ce qui doit être rajusté, et proposer des options pour améliorer le fonctionnement global du système. De plus, la SG-CSNR supervise et oriente le processus de renseignement et assure la liaison avec les ministres en ce qui concerne les menaces actuelles et émergentes, comme nous l'expliquons plus en détail ci-dessous. Il s'agit d'un rôle dynamique, en perpétuel changement, qui évolue en fonction de l'actualité et des priorités.

Nathalie G. Drouin occupe actuellement le poste de SG-CSNR. Elle est épaulée par :

- Le conseiller adjoint à la sécurité nationale et au renseignement, dont relèvent le Secrétariat de la protection civile et le Secrétariat de la sécurité et du renseignement;
- le Secrétariat de l'évaluation du renseignement;
- le Conseil de la sécurité nationale;

NON CLASSIFIÉ

- Le conseiller en matière de politique étrangère et de défense, dont relève le Secrétariat de la politique étrangère et de défense;
- Le Secrétariat de l'enquête publique sur l'ingérence étrangère.

i. Conseiller adjoint à la sécurité nationale et au renseignement

Le poste de conseiller adjoint à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre et sous-secrétaire du Cabinet (Protection civile), ou CASNR, a été créé en mai 2023. Le CASNR soutient la CSNR en conseillant le premier ministre et le Cabinet sur les questions de sécurité nationale et de renseignement, et en coordonnant les dossiers de sécurité nationale au sein du gouvernement. Il appuie également la CSNR en assurant la liaison avec les gouvernements étrangers et la communauté du renseignement dans l'exercice de ses fonctions. Le CASNR épaulé aussi le ministre de la Protection civile dans ses fonctions. Le CASNR se rapporte à la CSNR et est soutenu par deux secrétariats: le Secrétariat de la sécurité et du renseignement et le Secrétariat de la protection civile.

Daniel Rogers assume le rôle de CASNR.

ii. Secrétariat de la sécurité et du renseignement

Le Secrétariat de la sécurité et du renseignement (S&R) fournit des conseils et du soutien en matière de politiques à la CSNR (par l'intermédiaire du CASNR) sur les questions de sécurité nationale et de renseignement, y compris la coordination des réponses opérationnelles aux enjeux de sécurité nationale. Le Secrétariat de la sécurité et du renseignement remplit la fonction traditionnelle de remise en question du BCP relativement aux propositions de politiques, aux plans législatifs et aux demandes de ressources élaborées et/ou soumises par les ministères et les organismes concernant la sécurité et le renseignement. Il soutient aussi les breffages de la CSNR au premier ministre et au Cabinet sur les questions, politiques, opérations et crises d'importance touchant la sécurité nationale.

De plus, le Secrétariat joue un rôle de rassembleur en matière de gouvernance au sein de la communauté de la sécurité et du renseignement, et il copréside des organes chargés de la sécurité et du renseignement, ce qui comprend des fonctions de secrétariat pour divers comités de sous-ministres adjoints (SMA) et de sous-ministres (SM). Plus précisément, S&R sert de secrétariat au Comité des sous-ministres sur la réponse au renseignement (CSMRR) et copréside le Comité des sous-ministres adjoints sur les opérations de sécurité nationale (CSMAOSN) et le Comité tactique des sous-ministres adjoints sur les opérations de sécurité nationale (CTSMAOSN). Par l'intermédiaire de ces deux comités de SMA, le Secrétariat rassemble les ministères et les organismes afin d'élaborer et d'exécuter des options destinées à répondre aux menaces pour la sécurité nationale, dont beaucoup sont présentées au CSMRR pour demander l'avis des sous-ministres sur les mesures à prendre.

NON CLASSIFIÉ

Le Secrétariat de la sécurité et du renseignement est également chargé de coordonner le processus des priorités du gouvernement en matière de renseignement, qui fera plus loin l'objet d'une discussion plus détaillée.

Le Secrétariat est constitué de quatre unités :

- Politique stratégique et planification : coordonne les initiatives de politique stratégique au sein de la communauté de la sécurité et du renseignement et donne des conseils sur celles-ci;
- Opérations : coordonne les opérations, les événements et les dossiers touchant la sécurité et le renseignement, et donne des conseils sur ceux-ci;
- Unité de coordination des examens : gère de manière centralisée les relations de la communauté de la sécurité et du renseignement avec le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR) et l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) et assure la liaison avec le CPSNR et l'OSSNR pour les examens impliquant le BCP;
- Direction des opérations de la sécurité : effectue les contrôles de sécurité des employés du BCP et du CPM, vérifie les antécédents des candidats aux nominations par le gouverneur en conseil et organise des séances d'information sur la sécurité. Les aspects de ce travail qui se rapportent directement à l'ingérence étrangère sont examinés plus en détail ci-dessous.¹

Le Groupe de travail sur l'ingérence étrangère, créé en janvier 2023 en vue de fournir une capacité d'appoint pour les questions relatives à l'ingérence étrangère et coordonner la réponse en matière de politiques, a été absorbé par S&R en juin 2023.

Le secrétaire adjoint du Cabinet, Sécurité et renseignement, est Nabih Eldebs.

iii. Secrétariat de l'évaluation du renseignement

Le Secrétariat de l'évaluation du renseignement (SER) produit des analyses et des évaluations du renseignement stratégique de toutes sources sur les tendances et développements à l'étranger qui ont une incidence sur les intérêts canadiens. Ces dernières années, SER a élargi son champ d'action pour inclure des sujets thématiques qui recoupent à la fois les questions nationales et étrangères (p. ex. la sécurité économique, les technologies émergentes et l'ingérence étrangère). L'analyse menée par SER s'appuie sur des informations tirées de toutes sources, dont des sources ouvertes, des rapports diplomatiques et du renseignement classifié provenant de partenaires étrangers et nationaux.

¹ TS_CAN047279

NON CLASSIFIÉ

En outre, le Secrétariat joue un rôle de rassembleur pour les évaluations stratégiques du renseignement dans l'ensemble de la communauté de la sécurité et du renseignement et est chargé de présider et de soutenir divers comités liés à l'évaluation du renseignement.

La Division des métiers et de la formation du renseignement du SER joue un rôle central dans l'avancement des techniques d'analyse du renseignement au sein de la communauté de la sécurité et du renseignement, par l'intermédiaire de deux équipes interreliées. La première est la Communauté de pratique en analyse du renseignement, une initiative à l'échelle de la communauté du renseignement axée sur le recrutement d'analystes du renseignement, les initiatives d'EDI, le perfectionnement professionnel, la mobilité, la liaison avec le milieu universitaire, le savoir-faire opérationnel, les normes et lignes directrices, la collaboration au sein de la communauté, le réseautage et les partenariats. La seconde est l'Académie canadienne de l'analyse du renseignement, un programme de formation horizontal qui dispense une formation de base en analyse à la communauté de la sécurité et du renseignement et promeut les pratiques exemplaires en matière d'analyse du renseignement.

Le travail du SER est pertinent et neutre sur le plan des politiques, en ce sens que ses évaluations de renseignement répondent aux besoins en renseignement des clients de haut niveau, sans être influencées par les résultats en matière de politiques ou opérationnels souhaités. Bien que SER soutienne les autres secrétariats en matière de politiques et opérationnels liés à la CSNR et travaille en étroite collaboration avec ceux-ci, il ne produit pas d'analyses en matière de politiques ou opérationnelles.

Suite au départ à la retraite de Martin Green, secrétaire adjoint du Cabinet, Évaluation du renseignement, le 5 juillet 2024, la SG-CSNR a annoncé que le Secrétariat de l'évaluation du renseignement fusionnerait avec celui du Conseil de la sécurité nationale, sous la direction de Marie-Hélène Chayer, secrétaire adjointe du Cabinet, en date du 8 juillet. Ces deux secrétariats ont été réunis dans le but de renforcer la coopération fructueuse entre le SER et le Secrétariat du CSN, d'améliorer le soutien en matière de renseignement fourni au CSN et au premier ministre tout en continuant à soutenir d'autres clients, et d'intégrer pleinement aux processus de prise de décisions stratégiques une évaluation du renseignement neutre et pertinente sur le plan des politiques.

iv. Secrétariat du Conseil de la sécurité nationale

En 2023, le gouvernement a créé un nouveau comité du Cabinet : le Conseil de la sécurité nationale (CSN). Présidé par le premier ministre, le Conseil de la sécurité nationale sert de tribune pour la prise de décisions stratégiques sur les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale et économique, de renseignement, de défense et de politique étrangère, ainsi que pour la présentation de l'analyse du renseignement dans son contexte stratégique. Le CSN fait la promotion d'une approche globale et horizontale de la gestion des questions de sécurité qui ont des répercussions étendues et potentiellement durables sur les intérêts du Canada, et il fournit aux ministères des orientations du niveau du Cabinet, lesquelles sont reflétées dans les travaux de politiques ultérieurs confiés à d'autres comités du Cabinet.

NON CLASSIFIÉ

Le Secrétariat du CSN, au BCP, a été créé pour soutenir directement le CSN nouvellement créé, ainsi que pour prêter main-forte au Comité du Cabinet chargé des affaires internationales et de la sécurité publique, et appuyer les réunions du Groupe d'intervention en cas d'incident qui portent sur la sécurité nationale. Le Secrétariat du CSN relève directement de la SG-CSNR et donne des conseils stratégiques sur les questions horizontales et complexes présentées au Conseil de la sécurité nationale. Le secrétariat met l'accent sur l'aspect stratégique des évolutions en matière de politiques, opérationnelles et tactiques touchant la sécurité nationale, soutient la mise en œuvre des orientations du CSN et donne l'impulsion à la réalisation des résultats en matière de politiques qui découlent de celles-ci. Pour ce faire, il s'appuie sur des réseaux établis avec des partenaires et des parties prenantes du Canada et de l'étranger et dédiés aux questions de renseignement et de politiques.

Dans l'accomplissement de sa fonction de coordination du renseignement, le Secrétariat du CSN travaille sur des mesures visant à améliorer la diffusion du renseignement auprès des décideurs et le suivi de ce renseignement. Ceci inclut notamment la collaboration avec les principaux ministères et organismes afin de maximiser leur utilisation des systèmes numérisés pour diffuser et suivre les rapports de renseignement, ainsi que leur mise en œuvre de processus ministériels visant à conserver des enregistrements sonores des briefings verbaux sur le renseignement.

Marie-Hélène Chayer est la secrétaire adjointe du Cabinet, Secrétariat du Conseil de la sécurité nationale.

v. *Conseiller en matière de politique étrangère et de défense et Secrétariat de la politique étrangère et de la défense*

Le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense est chargé de surveiller et de coordonner les dossiers de politique étrangère et de défense, à savoir la diplomatie internationale, la sécurité, la défense, le commerce, l'aide au développement, l'environnement, le droit international, les droits de l'homme et les domaines connexes, ainsi que de conseiller les hauts fonctionnaires du BCP et le premier ministre sur ces sujets. Il soutient également les discussions du Cabinet et exerce la fonction de remise en question traditionnelle du BCP en lien avec les propositions de politiques, les plans législatifs et les demandes de ressources élaborées et/ou soumises par les ministères et les organismes relativement à des questions de politique étrangère et de défense.

Stephen de Boer est le conseiller en matière de politique étrangère et de défense auprès du premier ministre.

vi. *Secrétariat de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère*

Le Secrétariat de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère est une équipe temporaire créée afin de coordonner la participation du gouvernement du Canada à cette enquête.

Ce secrétariat collabore avec les ministères, les organismes de sécurité et les équipes juridiques participants pour :

- Répondre de façon rapide, complète et transparente aux demandes de la Commission;

NON CLASSIFIÉ

- Conseiller les hauts fonctionnaires sur les questions liées à l'enquête; et
- Protéger les intérêts nationaux en matière de sécurité.

Il est dirigé par Jeffery Hutchinson, sous-secrétaire du Cabinet, Enquête publique sur l'ingérence étrangère.

B. Direction générale de la gouvernance (Secrétariat de l'appareil gouvernemental et Secrétariat des institutions démocratiques)

La Direction générale de la gouvernance du BCP est composée de plusieurs secrétariats, dont le Secrétariat de l'appareil gouvernemental et le Secrétariat des institutions démocratiques.

i. Secrétariat de l'appareil gouvernemental

Le Secrétariat de l'appareil gouvernemental assiste le premier ministre en ce qui a trait à l'organisation des ministères, à la structure du Cabinet et à la répartition des responsabilités entre les ministres, ainsi que pour l'établissement des priorités par le biais de la rédaction et de l'émission des lettres de mandat des ministres. La question de l'ingérence étrangère a été intégrée aux lettres de mandat des ministres dès février 2017.²

ii. Secrétariat des institutions démocratiques

Le Secrétariat des institutions démocratiques (SID) est chargé de soutenir le ministre chargé des institutions démocratiques dans l'ensemble de ses responsabilités, ce qui comprend la réalisation des engagements définis dans son mandat, les affaires du Cabinet et du Parlement, et les responsabilités ministérielles. À la discrétion du premier ministre, les responsabilités associées aux institutions démocratiques peuvent être confiées à un ministre nommé à cette fin ou ajoutées aux responsabilités d'un autre ministre. En date de 2024, ces responsabilités sont confiées au ministre de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales.

Le Secrétariat est dirigé par un petit groupe divisé en deux équipes distinctes : l'Unité de protection de la démocratie (UPD) et l'Unité des politiques électorales et sénatoriales (UPES). Le Secrétariat a obtenu un financement supplémentaire dans le budget 2022 (2 millions de dollars par an) pour créer l'UPD, avec le mandat de mener une intervention intégrée du gouvernement pour protéger les institutions démocratiques canadiennes, dont le processus électoral fédéral, contre l'ingérence étrangère et la désinformation, en collaboration avec des partenaires nationaux et étrangers. Les questions liées à l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques, principalement dans le cadre du Plan pour protéger la démocratie canadienne, relèvent essentiellement de l'UPD. Cependant, l'UPES est également mise à contribution parce qu'elle dirige des initiatives liées à la *Loi électorale du Canada*.

² [ARCHIVÉE - Lettre de mandat de la ministre des Institutions démocratiques | Premier ministre du Canada \(pm.gc.ca\)](https://pm.gc.ca).

NON CLASSIFIÉ

Depuis janvier 2024, dans le cadre du Plan pour protéger la démocratie canadienne, le SID fournit également des services de secrétariat, en collaboration avec le Secrétariat de la sécurité et du renseignement, au groupe des sous-ministres chargé d'administrer le Protocole public en cas d'incident électoral majeur (PPIEM). Conformément à une recommandation formulée par Morris Rosenberg dans son évaluation indépendante, les réunions de ce groupe d'experts ont recommencé en janvier 2024. Toutefois, les aspects du rôle du secrétariat qui touchent la gestion d'informations classifiées « Très secret », telles que le renseignement, sont pris en charge par le Secrétariat de la sécurité et du renseignement.

IV. RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA COMMISSION DU 21 MAI 2024

- (1) Une liste et une description de tous les cas importants d'ingérence étrangère présumée visant les processus démocratiques du Canada, comprenant un résumé, les dates, la cible, le pays concerné, les acteurs clés, les informations qui ont circulé et toute intervention entreprise.**

Le rapport institutionnel de l'étape 2 du SCRS contient une liste et une description des cas importants d'ingérence étrangère présumée dans les processus démocratiques du Canada.

- (2) Une liste et une description de tous les moyens dont dispose chaque ministère et organisme du gouvernement pour détecter, prévenir et contrer toute activité d'ingérence étrangère, y compris toute modification ou évolution pertinente de ces moyens.**

Le BCP exerce de nombreuses activités essentielles à l'efficacité des mesures du gouvernement du Canada pour prévenir et contrer l'ingérence étrangère, et est responsable de : (i) rassembler la communauté de la sécurité et du renseignement afin d'assurer la coordination interministérielle et la connaissance des menaces et des interventions, y compris en ce qui concerne les efforts d'élaboration de politiques et les opérations; (ii) conseiller le premier ministre et son cabinet; (iii) soutenir les travaux du Cabinet et de ses comités; et (iv) soutenir le gouvernement en vue du dépôt d'éléments législatifs au Parlement.

La SG-CSNR échange fréquemment avec ses homologues étrangers, à la fois pour entretenir une collaboration sur des questions importantes comme l'ingérence étrangère, et pour traiter des questions préoccupantes liées à la sécurité nationale. Plus particulièrement, elle peut soulever les préoccupations du Canada par rapport aux actions d'un autre État. Au sein du gouvernement du Canada, la SG-CSNR dirige les démarches visant à sensibiliser les ministres aux menaces actuelles et émergentes, à cerner les options permettant d'atténuer ces menaces et à garantir une approche et une intervention collective cohérentes, le cas échéant.

Tel qu'indiqué plus haut, la SG-CSNR supervise et oriente également le processus de renseignement, depuis la collecte et l'évaluation jusqu'à l'intervention du gouvernement du Canada et à la coordination opérationnelle, en passant par l'élaboration de politiques. L'un des aspects de ce travail consiste à définir les priorités en matière de renseignement. Le Cabinet fixe ces priorités tous les deux ans. Il se fonde pour cela sur les recommandations de la CSNR, soutenue par S&R, ainsi que de la communauté du renseignement. Les priorités en matière de

NON CLASSIFIÉ

renseignement sont de grandes catégories d'intérêts pour lesquels le gouvernement du Canada, dans son ensemble, a besoin d'un soutien en matière de renseignement. Elles reflètent le contexte des menaces pour la sécurité nationale, les priorités définies dans le budget, le discours du Trône et les lettres de mandat, ainsi que les objectifs du gouvernement du Canada définis dans les lois et les mandats ministériels. Ces priorités guident la production de la communauté du renseignement et établissent des cadres et des processus, dont font partie les besoins en renseignement, de façon à garantir que les ressources de renseignement soient concentrées sur les domaines les plus pertinents et les plus nécessaires. Le Secrétariat de la sécurité et du renseignement gère le processus des besoins en renseignement, qui consiste à décomposer chaque priorité en matière de renseignement en besoins précis, qui sont ensuite classés par ordre de priorité. Alors que les priorités sont générales et valables pour deux ans, les besoins, eux, sont plus spécifiques et peuvent être modifiés à tout moment, selon l'évolution du contexte des menaces, de la géopolitique, des ressources ou des besoins des consommateurs de renseignement.

Par ailleurs, le BCP préside ou copréside plusieurs comités de gouvernance interministériels dont le mandat comprend la coordination des réactions opérationnelles aux menaces pour la sécurité nationale, telles que l'ingérence étrangère, de même que l'élaboration d'options en matière de politiques destinées à traiter et à contrer de manière proactive l'ingérence étrangère (voir la réponse à la question 8, ci-dessous, pour plus de détails). Entre autres, le BCP préside le Comité des sous-ministres sur la réponse au renseignement (CSMRR). Ce dernier a pour mandat de cibler et d'examiner les éléments de renseignement pertinents et exploitables, notamment sur les ingérences potentielles, et de décider de la meilleure façon d'y réagir par des mesures coordonnées sur le plan des opérations, de l'application de la loi ou des politiques. Chaque membre du comité est chargé de donner suite au renseignement selon son propre mandat, mais le BCP, en tant que secrétariat, joue un rôle important sur deux plans : il établit l'ordre du jour des discussions et fait le suivi auprès des ministères pour surveiller la mise en place des mesures.

Comme indiqué plus en détail dans les réponses ci-dessous, le BCP a également mené des initiatives de politiques pour soutenir le ministre responsable des institutions démocratiques, notamment le Plan pour protéger la démocratie canadienne et le PPIEM, ainsi que des modifications législatives à la *Loi électorale du Canada*, afin de renforcer le processus électoral et de le protéger contre l'ingérence étrangère. Le BCP a également dirigé l'élaboration du rapport *Contrer une menace en évolution : mise à jour sur les recommandations visant à prévenir l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques canadiennes* (également appelé rapport LeBlanc-Charette),³ publié en avril 2023.

Depuis 2019, le BCP travaille en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (Groupe de travail sur les MSRE), afin d'assurer la coordination d'une surveillance renforcée à la recherche d'une éventuelle ingérence étrangère lors des élections générales et (depuis 2023) fait de même lors des élections partielles. Le BCP sert de point de contact principal pour les représentants des partis politiques qui souhaitent faire part de leurs préoccupations concernant une éventuelle ingérence

³ [Contrer une menace en évolution : mise à jour sur les recommandations visant à prévenir l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques canadiennes - Institutions démocratiques - Canada.ca.](#)

NON CLASSIFIÉ

étrangère et, en collaboration avec le Groupe de travail sur les MSRE, offre aux partis politiques des séances d'information sur l'ingérence étrangère et la cybersécurité.

Le BCP a également organisé des séances d'information sur la sécurité liées à l'ingérence étrangère à l'intention des ministres, des députés, des membres nouvellement nommés du CPSNR, du BCP et du personnel du cabinet du premier ministre. Il a également mis au point des formations pour les fonctionnaires et du matériel pédagogique pour le public afin d'accroître la résistance à la désinformation, notamment des boîtes à outils et un guide pour lutter contre la désinformation.

Le BCP prend part à un certain nombre d'initiatives faisant intervenir des partenaires gouvernementaux provinciaux, territoriaux et étrangers, l'industrie, le milieu universitaire et la société civile (p. ex. l'Initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] pour renforcer la démocratie); il participe activement à des ateliers avec des partenaires nationaux et internationaux, des membres de la société civile et du milieu universitaire (p. ex. l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace, les conférences annuelles de Democracy Xchange); et il commande des études de recherche. En outre, le BCP collabore avec Sécurité publique Canada (SP) pour redynamiser un comité fédéral, provincial et territorial des sous-ministres adjoints chargés de la sécurité nationale, afin de faciliter la collaboration dans la lutte contre les menaces à la sécurité nationale, notamment l'ingérence étrangère.

De plus amples détails concernant la participation du BCP à des initiatives politiques et législatives liées à l'ingérence étrangère, ainsi qu'à des mesures éducatives et d'autres initiatives de sensibilisation menées auprès des intervenants nationaux et étrangers, sont abordés dans les réponses ci-dessous.

- (3) Une liste et une description de toutes les propositions de politiques, de tous les plans législatifs et de toutes les demandes de ressources liées à l'ingérence étrangère, comprenant, sans toutefois s'y limiter, les notes de service à l'intention du sous-ministre (ou équivalent) ou du sous-ministre adjoint (ou équivalent). Elles doivent au moins inclure la date de la demande, la date de la décision (le cas échéant), un résumé des changements proposés et le résultat de la demande.**

Le BCP a été impliqué dans un certain nombre d'initiatives de politiques et législatives liées à l'ingérence étrangère. Les exemples ci-dessous donnent un aperçu de ces initiatives. Toutefois, elles ne comprennent pas les propositions de politiques en cours d'élaboration qui seront soumises à l'examen du Cabinet, les projets de loi ou les demandes de financement ou de budget hors cycle, car ces informations risquent de compromettre la confidentialité des documents du Cabinet.

Le Plan pour protéger la démocratie canadienne (le Plan) est la principale initiative de politiques menée par le SID. Adopté pour la première fois en 2019, puis mis à jour en 2021, le Plan a été élaboré en tenant compte du fait que les tentatives d'ingérence électorale par des intervenants étrangers sont devenues courantes dans le monde et continuent d'évoluer. Le Plan est une approche pangouvernementale et sociétale visant à protéger les élections et les institutions

NON CLASSIFIÉ

démocratiques du Canada contre l'ingérence. Les initiatives menées dans le cadre de ce Plan sont dirigées par divers ministères et organismes. Le SID a dirigé l'élaboration et la mise en œuvre du PPIEM et de la Déclaration du Canada sur l'intégrité électorale en ligne.⁴

Le mandat du SID est axé sur les politiques et ses responsabilités opérationnelles sont limitées. À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec d'autres secrétariats du BCP, notamment le Secrétariat de la sécurité et du renseignement et le Secrétariat de l'évaluation du renseignement, ainsi qu'avec d'autres services gouvernementaux (p. ex. Sécurité publique Canada, Patrimoine canadien, Affaires mondiales Canada [AMC]), le cas échéant, pour soutenir la mise en œuvre des initiatives dans le cadre du Plan.

Afin de continuellement améliorer la réponse du Canada face à l'ingérence étrangère, le SID fournit des conseils sur les initiatives de politiques visant à soutenir les objectifs du Plan. Le SID a aidé le ministre responsable des institutions démocratiques à obtenir un financement pour soutenir la création du Réseau canadien de recherche sur les médias numériques (RCRMN), administré de manière indépendante.

Le budget de 2022 a prévu 2 millions de dollars par an pour l'UPD du SID afin de coordonner, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures pangouvernementales conçues pour lutter contre la désinformation et protéger les institutions et les processus démocratiques du Canada. Il s'agit notamment de favoriser une approche à l'échelle sociétale pour protéger la démocratie canadienne, de mettre en place une boîte à outils de lutte contre la désinformation à l'intention des élus, des fonctionnaires et des dirigeants communautaires, ainsi que de former et de conseiller les fonctionnaires sur la désinformation, en s'inspirant du modèle RESIST du Royaume-Uni. Le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 5,5 millions de dollars pour renforcer la capacité de la société civile et des partenaires de recherche à fournir d'importantes données sur la dynamique de l'écosystème de l'information au Canada, notamment en ce qui concerne la désinformation et les activités des acteurs étatiques. Cet investissement a été utilisé pour créer le RCRMN, administré de manière indépendante. L'UPD travaille également avec d'autres ministères gouvernementaux, le milieu universitaire et la société civile afin de cerner les lacunes en matière de recherche et de s'inspirer des études et des résultats existants sur les menaces à la démocratie afin d'établir une base de données probantes pour appuyer l'élaboration de politiques et les interventions.

Le SID mène également des initiatives législatives liées à la *Loi électorale du Canada*. Plus récemment, le dépôt du projet de loi C-65, *Loi sur la participation électorale*, s'appuie sur le travail du gouvernement du Canada pour renforcer le processus électoral, notamment la protection contre l'ingérence étrangère.

Le SID a également mené l'initiative de présenter la *Loi sur la modernisation des élections*, qui a obtenu la sanction royale le 13 décembre 2018. Cette loi contenait plusieurs dispositions visant à déjouer les tentatives de perturbation des campagnes électorales ou du scrutin. Il s'agissait, par exemple, d'interdire aux tiers d'utiliser des fonds étrangers afin de financer leur publicité et leurs activités partisans, et d'élargir les pouvoirs du commissaire aux élections fédérales pour qu'il soit plus difficile pour les contrevenants de se soustraire aux sanctions.

⁴ [Protocole public en cas d'incident électoral majeur](#); [Déclaration du Canada sur l'intégrité électorale en ligne](#)

NON CLASSIFIÉ

Le Secrétariat de la sécurité et du renseignement remplit la « fonction de remise en question » traditionnelle du BCP en ce qui concerne les propositions ministérielles afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins d'information du Cabinet et qu'elles sont cohérentes avec l'orientation de politiques générale du gouvernement. Il contribue également à la rédaction et à la présentation des projets de loi. Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec les ministères et les organismes de la communauté de la sécurité nationale pour faire avancer les propositions de politiques visant à contrer l'ingérence étrangère, notamment la rédaction et la présentation du projet de loi C-70, *Loi sur la lutte contre l'ingérence étrangère*. Le projet de loi C-70 modifie la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, la *Loi sur la protection de l'information*, le *Code criminel* et la *Loi sur la preuve au Canada*, et édicte la *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière d'influence étrangère*.

En plus de la « fonction de remise en question » traditionnelle du BCP, le Secrétariat de la sécurité et du renseignement mène parfois des initiatives de politiques. En ce qui a trait à l'ingérence étrangère, il a élaboré des propositions en 2019, 2020 et 2022 afin d'informer les parlementaires sur l'ingérence étrangère et d'autres menaces à la sécurité nationale en réponse aux recommandations du CPSNR. Plus récemment, sous la direction de la SG-CSNR, le Secrétariat a rédigé, en collaboration avec la communauté de la sécurité et du renseignement, un protocole visant à fournir des séances d'information régulières et classifiées aux dirigeants des principaux partis d'opposition qui détiennent l'habilitation de sécurité appropriée. Ces séances d'information, qui ont récemment été proposées aux partis mais n'ont pas encore débuté, ont pour but de fournir des informations classifiées sur les questions de sécurité nationale, notamment l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques, afin de contribuer à éclairer les positions des dirigeants et d'améliorer la prise de conscience collective des menaces auxquelles le Canada est confronté.

À l'automne 2023, le Secrétariat de la sécurité et du renseignement a entamé un examen de l'architecture de gouvernance de la communauté de la sécurité nationale et du renseignement du Canada. Cette initiative vise à améliorer l'efficacité et l'efficacités globales des comités de gouvernance et à réévaluer la manière dont la communauté devrait être organisée pour travailler efficacement en soutien au nouveau Conseil de la sécurité nationale. Cet exercice a notamment pour but de rationaliser la structure des comités, de renforcer la responsabilité, d'améliorer la circulation de l'information et d'accroître l'efficacité et l'efficacités globales. Jusqu'à présent, l'exercice s'est concentré au niveau des SM, avec l'intention de réévaluer les niveaux de gouvernance inférieurs une fois que les changements au niveau des SM auront été entièrement déterminés et acceptés. Bien qu'ils ne soient pas spécifiquement axés sur l'ingérence étrangère, ces changements auraient une incidence sur la manière dont la communauté s'organise pour échanger de l'information et travailler collectivement sur des questions liées à l'ingérence étrangère.

Enfin, le Secrétariat gère également de manière centralisée les relations de la communauté du renseignement avec le CPSNR et l'OSSNR. Dans le cas des récents examens de l'ingérence étrangère par ces organismes, le Secrétariat a joué un rôle de coordination quotidienne des enjeux pendant que les examens étaient en cours, sur le processus de rédaction des rapports qui en ont résulté et sur la réponse du gouvernement aux recommandations.

NON CLASSIFIÉ**(4) Une liste et une description de tous les accords et engagements existants (y compris les protocoles d'entente) entre les ministères et les organismes du gouvernement, et avec les partenaires internationaux, visant à repérer, à prévenir et à contrer les activités d'ingérence étrangère, notamment les dates auxquelles les accords ont été mis en place.**

La détection et la répression de l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques est une priorité pour nombre de nos partenaires internationaux, notamment les pays du Groupe des cinq, avec lesquels le BCP partage des évaluations du renseignement et discute d'initiatives de politiques. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre d'entretiens bilatéraux et multilatéraux plus généraux. Le BCP reçoit et a accès à des volumes importants de rapports de renseignement émanant de partenaires nationaux et étrangers, notamment des rapports sur l'ingérence étrangère. Il produit également des évaluations du renseignement fondées sur ces rapports.

L'ingérence étrangère a été un sujet de discussion clé dans plusieurs forums bilatéraux et multilatéraux auxquels participe le Secrétariat de la sécurité et du renseignement :

- Le Forum sur la politique du renseignement assure la coordination centrale du Groupe des cinq en matière de sécurité et de renseignement. Il s'agit d'un forum permanent qui aborde les questions de stratégie, de politiques et de gestion au sein de la fonction de renseignement du Groupe des cinq.
- Le partenariat de sécurité nationale (PSN) entre le Canada et le Royaume-Uni est le résultat d'un engagement pris en mars 2022 par les premiers ministres canadien et britannique visant à renforcer la collaboration en matière de sécurité nationale. Dans le cadre du PSN, les fonctionnaires s'efforcent de faire progresser les initiatives d'intérêt mutuel. Présentement, l'ingérence étrangère est l'un de ses piliers en matière de collaboration, au sein duquel le Canada et le Royaume-Uni définissent des domaines d'intérêt particuliers (p. ex. la mise en commun des pratiques exemplaires, des études sur des sujets d'intérêt mutuel). Ce domaine de travail est la responsabilité des ministères concernés au Canada et au Royaume-Uni.

En outre, le SID s'est engagé dans le cadre de l'initiative « Renforcer la démocratie » de l'OCDE, qui a été mise en place pour renforcer et protéger la gouvernance démocratique des menaces existantes et émergentes. Les domaines de travail précis du Secrétariat des institutions démocratiques comprennent la désinformation (leadership dans le centre d'intégrité de l'information de l'OCDE), la confiance (mobilisation active à l'appui de l'enquête de l'OCDE sur la confiance), et la participation au comité de direction du Forum mondial de 2024 sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie.

En outre, dans le cadre de l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace (Appel de Paris), le Secrétariat a organisé une série de six ateliers avec Microsoft, l'Alliance for Securing Democracy (ASD) et d'autres partenaires internationaux du gouvernement, de l'industrie et de la société civile, axés sur la manière de prévenir l'ingérence dans le processus

NON CLASSIFIÉ

électoral. Les ateliers ont abouti à la publication d'un recueil de pratiques sur la lutte contre l'ingérence électorale.

- (5) Une liste et une description de toutes les demandes de mandats relatives à l'ingérence étrangère soumises au ministre de la Sécurité publique et des autorisations ministérielles soumises au ministre de la Défense nationale, notamment la date de soumission au ministre, la date d'approbation par le ministre, la date de la décision de la Cour fédérale et, le cas échéant, les motifs de la décision.**

Sans objet.

- (6) Une liste et une description de la date, du lieu, des participants et un résumé des discussions pour toutes les rencontres entre des cadres supérieurs (SMA et niveau supérieur, y compris les ministres) et des représentants de gouvernements étrangers (en particulier la Chine, la Russie et l'Inde) au cours desquelles la question de l'ingérence étrangère a été soulevée.**

Le tableau ci-dessous contient des détails concernant les contacts entre des hauts fonctionnaires du BCP et des représentants de gouvernements étrangers au cours desquels la question de l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques a été soulevée. Voir également l'annexe classifiée qui présente d'autres contacts. Veuillez noter que les données pourraient ne pas être complètes dans tous les cas.

Date et lieu	Participants	Description
Greffier		
Le 31 juillet 2023 Ottawa	John Hannaford, greffier du Conseil privé; Sanjay Verma, haut-commissaire au Canada (Inde)	Première réunion avec M. Verma, haut-commissaire de l'Inde au Canada. La discussion a porté sur les relations bilatérales de manière générale et il a peut-être été question de l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques. ⁵
CSNR/SG-CSNR/CASNR		
Le 15 août 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Nathalie Drouin, SG-CSNR; sir Tim Barrow, conseiller à la sécurité nationale (Royaume-Uni)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, y compris la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en cours avec la National Security Agency (NSA) sur l'initiative de paix de l'Ukraine.

⁵ TS_CAN032355

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
Le 15 août 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale (États-Unis)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, y compris la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en cours avec la NSA sur l'initiative de paix de l'Ukraine.
Le 17 août 2023 New Delhi, Inde	Jody Thomas, CSNR; Stephen de Boer, conseiller de la politique étrangère et de la défense (CPED); Bridget Walshe, directrice des opérations, S&R; Cameron McKay, haut-commissariat du Canada en Inde; autre représentant, S&R; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	Jody Thomas, CSNR, a rencontré M. Doval, conseiller à la sécurité nationale, pour discuter d'un éventail de questions bilatérales, y compris d'informations suggérant que l'Inde interférerait dans les élections fédérales canadiennes. ⁶
Le 17 août 2023 New Delhi, Inde	Jody Thomas, CSNR; Stephen de Boer, CPED; Bridget Walshe, directrice des opérations, S&R; Cameron McKay, haut-commissariat du Canada en Inde; autre représentant, S&R; Ravi Sinha, secrétaire de la Research and Analysis Wing (Inde)	Pendant cette réunion, Jody Thomas, CSNR, a soulevé la question de l'ingérence étrangère dans les élections fédérales canadiennes. ⁷
Du 6 au 12 septembre 2023 New Delhi, Inde	Jody Thomas, CSNR; David Vigneault, directeur du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS); David Morrison, sous-ministre d'AMC; Cameron McKay, haut-commissariat du Canada en Inde; autres représentants du BCP; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	La CSNR a dirigé deux réunions (l'une avec M. Doval, conseiller à la sécurité nationale de l'Inde, et l'autre avec un haut représentant du ministère des Affaires étrangères (le secrétaire de l'Est), tandis que M. Vigneault a dirigé une réunion avec son homologue de la Research and Analysis Wing. Dans toutes les réunions, il a été question de l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques canadiens, ainsi qu'un éventail d'autres sujets, y compris la répression transnationale, l'état des relations bilatérales et d'autres enjeux,

⁶ TS_CAN21047; TS_CAN032429; TS_CAN032389; TS_CAN032652; TS_CAN047319; TS_CAN047386; TS_CAN047259; TS_CAN047254

⁷ TS_CAN032702; TS_CAN047319; TS_CAN047386; TS_CAN032652

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
		tels que les processus d'extradition et l'extrémisme khalistanais.
Le 13 septembre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; sir Tim Barrow, conseiller à la sécurité nationale (Royaume-Uni)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, y compris la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en cours avec la NSA sur l'initiative de paix de l'Ukraine.
Le 15 septembre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Sanjay Verma, haut-commissaire au Canada (Inde)	Au cours de cette réunion, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques et d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale, la sécurité diplomatique et d'autres irritants bilatéraux.
Le 18 septembre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale (États-Unis)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, y compris la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en cours avec la NSA sur l'initiative de paix de l'Ukraine.
Le 15 octobre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Avril Haines, directrice du renseignement national (États-Unis)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza).
Le 15 octobre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; sir Tim Barrow, conseiller à la sécurité nationale (Royaume-Uni)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, y compris la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
		cours avec la NSA sur l'initiative de paix de l'Ukraine.
Le 27 octobre 2023 Ottawa	Dan Rogers, CASNR; Sandra Arseneault, directrice, Unité de coordination des examens, S&R Visiteurs allemands	Réunion avec le groupe de surveillance parlementaire allemand au cours de laquelle il a été question des expériences des Allemands et des Canadiens avec les régimes de surveillance en matière de sécurité nationale. ⁸
Le 3 novembre 2023 Dubai, Émirats arabes unis	Jody Thomas, CSNR; David Morrison, sous-ministre d'AMC; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	M ^{me} Thomas et M. Morrison ont rencontré M. Doval, conseiller à la sécurité nationale de l'Inde. La réunion a porté sur l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques canadiens ainsi qu'un éventail d'autres sujets, y compris la répression transnationale, l'état des relations bilatérales et d'autres enjeux, tels que les processus d'extradition et l'extrémisme khalistanais. ⁹
Le 6 novembre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; sir Tim Barrow, conseiller à la sécurité nationale (Royaume-Uni)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, y compris la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en cours avec la NSA sur l'initiative de paix de l'Ukraine.
Le 29 novembre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Avril Haines, directrice du renseignement national (États-Unis)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza).

⁸ TS_CAN047341; TS_CAN047342; TS_CAN047239; TS_CAN047240; TS_CAN047241; TS_CAN047242; TS_CAN047243; TS_CAN047244; TS_CAN047245; TS_CAN047246; TS_CAN047247; TS_CAN047248; TS_CAN047249; PBH_CAN047028

⁹ TS_CAN047238

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
Le 2 décembre 2023 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	Au cours de cette réunion, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques et d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale, la sécurité diplomatique et d'autres irritants bilatéraux.
Le 16 décembre 2023 Riyad, Arabie saoudite	Jody Thomas, CSNR; Stephen de Boer, CPED; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	M ^{me} Thomas et M. de Boer ont rencontré M. Doval, conseiller à la sécurité nationale de l'Inde. La réunion a porté sur l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques canadiens ainsi qu'un éventail d'autres sujets, y compris la répression transnationale, l'état des relations bilatérales et d'autres enjeux, tels que les processus d'extradition et l'extrémisme khalistanais. ¹⁰
Le 11 janvier 2024 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Sanjay Verma, haut-commissaire au Canada (Inde)	Au cours de cette réunion, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques et d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale, la sécurité diplomatique et d'autres irritants bilatéraux.
Le 11 janvier 2024 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Avril Haines, directrice du renseignement national (États-Unis)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza).
Le 11 janvier 2024 (appel)	Jody Thomas, CSNR; Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale (États-Unis)	Au cours de cette rencontre bilatérale, il a été question de l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques ainsi que d'un éventail d'autres sujets liés à la sécurité nationale, tels que la répression transnationale et les crises géopolitiques (Ukraine, Israël/Gaza), de même que des discussions de suivi en cours avec la NSA sur l'initiative de paix de l'Ukraine.

¹⁰ TS_CAN047363

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
Le 15 janvier 2024 Londres, Royaume-Uni	Jody Thomas, CSNR; Stephen de Boer, CPED; d'autres représentants du BCP; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	M ^{me} Thomas et M. de Boer ont rencontré M. Doval, conseiller à la sécurité nationale de l'Inde. La réunion a porté sur l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques canadiens ainsi qu'un éventail d'autres sujets, y compris la répression transnationale, l'état des relations bilatérales et d'autres enjeux, tels que les processus d'extradition et l'extrémisme khalistanais. ¹¹
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Dan Rogers, CASNR; Andrew Shearer, renseignement national (Australie)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Scott Ryan, haut-commissaire au Canada (Australie)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; David Cohen, ambassadeur au Canada (États-Unis)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Jonathan Finer, conseiller adjoint à la sécurité nationale (États-Unis)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Cécile Hillyer, haute-commissaire au Canada (Nouvelle-Zélande)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Bridget White, directrice générale, groupe de la sécurité nationale (Nouvelle-Zélande)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; sir Tim Barrow, conseiller à la sécurité nationale (Royaume-Uni)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Dan Rogers, CASNR; Susanah Goshko, haute-commissaire de Grande-Bretagne au Canada (Royaume-Uni)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.

¹¹ TS_CAN047364

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
Le 3 mai 2024 (appel)	Nathalie Drouin, SG-CSNR; Ajit Doval, conseiller à la sécurité nationale (Inde)	Appel au sujet de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère.
Secrétariat de la sécurité et du renseignement		
Le 14 juin 2019 Londres, Royaume-Uni	Mike MacDonald, secrétaire adjoint du Cabinet, S&R Directeurs principaux du Forum sur la politique du renseignement du Groupe des cinq	Réunion des directeurs principaux du Forum sur la politique du renseignement au cours de laquelle il a été question des menaces pesant sur les institutions démocratiques. ¹²
Le 18 avril 2023 Washington, D.C.	Mike MacDonald, secrétaire adjoint du Cabinet; représentants de l'ambassade du Canada; représentant, S&R; Avril Haines, directrice du renseignement national (États-Unis); représentants du bureau du directeur du renseignement national (États-Unis)	Réunion pour discuter du Forum sur la politique de renseignement, notamment des domaines de collaboration et des moyens de faire avancer des dossiers d'intérêt commun, y compris l'ingérence étrangère. ¹³
Le 18 avril 2024 Washington, D.C.	Nabih Eldebs, secrétaire adjoint du Cabinet; représentants de l'ambassade du Canada; représentant, S&R; représentants des États-Unis, centre de lutte contre l'influence malveillante étrangère	Première réunion au cours de laquelle des représentants des États-Unis ont expliqué le rôle du centre de lutte contre l'influence malveillante étrangère. Des domaines de collaboration et d'échange ont été envisagés, notamment le partage des leçons tirées en matière d'ingérence étrangère et de sécurité des élections. ¹⁴
Le 19 avril 2024 Washington, D.C.	Nabih Eldebs, secrétaire adjoint du Cabinet; représentants des États-Unis, Conseil de sécurité nationale	Première réunion au cours de laquelle le directeur de la lutte contre l'influence malveillante a présenté le travail du Conseil de sécurité nationale en matière de lutte contre l'ingérence étrangère. ¹⁵
Le 1 ^{er} mai 2024 Washington, D.C.	Nabih Eldebs, secrétaire adjoint du Cabinet; représentants de la Central Intelligence Agency; représentant des États-Unis, ambassade des États-Unis d'Amérique	Réunion pour recevoir du renseignement sur un pays spécifique.

¹² SE_CAN047048¹³ TS_CAN047283¹⁴ SE_CAN047118¹⁵ SE_CAN047118

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
Secrétariat de l'évaluation du renseignement		
20 novembre 2018 Ottawa	Martin Green, secrétaire adjoint au Cabinet; autres responsables SER; délégation d'autres ministères : CST/SITE, S&R, SCRS, AMC, BCP-SID Cecile Hillyer, directrice de NAB (Nouvelle-Zélande), autres délégués NAB	Comparaison des objectifs et des méthodes dans les activités d'ingérence étrangère russes et chinoises. ¹⁶
11 février 2019 Ottawa	Martin Green, secrétaire adjoint au Cabinet; autres responsables SER, S&R et Secrétariat de la politique étrangère et de la défense; délégation d'autres ministères : COMRENSFC, CST, CANAFE Claire Hancock, cheffe (IIC) de l'équipe conjointe d'évaluation des menaces étatiques, autres délégués de l'équipe	Échange : ingérence russe : évaluation des conclusions, écarts et tendances, et regard sur la suite des choses. ¹⁷
24 novembre 2022 Ottawa	Martin Green, secrétaire adjoint au Cabinet; Antti Peltari, directrice, Service finlandais de la sécurité et du renseignement; autres responsables du SER	Échange : ingérence étrangère et désinformation CPC. ¹⁸
18 janvier 2023 Ottawa	Martin Green, secrétaire adjoint au Cabinet; Mike MacDonald, secrétaire adjoint au Cabinet, S&R; autres responsables du SER M. Ole Diehl, vice-président, Bundesnachrichtendienst (BND), autres responsables du BND	Séance d'information sur l'ingérence étrangère au Canada à des responsables allemands (BND). ¹⁹
16 mai 2023 Ottawa	Martin Green, secrétaire adjoint au Cabinet; Sabine Sparwasser, ambassadrice de l'Allemagne au Canada	Discussion : activités d'ingérence étrangère au Canada par de nombreux États. ²⁰

¹⁶ SE_CAN047052; SE_CAN047051¹⁷ SE_CAN047055; TS_CAN047250¹⁸ TS_CAN047274¹⁹ SE_CAN047070; SE_CAN047071; SE_CAN047072²⁰ SE_CAN047075

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
28 septembre 2023	Martin Green, secrétaire adjoint au Cabinet; de nombreux responsables d'autres ministères et du SER; chefs responsables de l'Évaluation de tous les pays du Groupe des Cinq	Discussion : évolution des activités d'ingérence étrangère de la Chine; coordination entre la Russie et la Chine; échange avec l'Inde en ce qui concerne l'accroissement des activités en matière d'ingérence étrangère. ²¹
Secrétariat de la politique étrangère et de la défense		
Le 7 décembre 2023 Ottawa	Stephen de Boer, CPED; représentants de l'ambassade des Pays-Bas et du ministère des Affaires étrangères; représentants et anciens représentants du gouvernement du Canada; universitaires et représentants de la société civile	Échange de perspectives sur les questions liées à l'ingérence étrangère. ²²
Secrétariat des institutions démocratiques		
Le 18 novembre 2022 Luxembourg	Allen Sutherland, secrétaire adjoint du Cabinet (Appareil gouvernemental et Institutions démocratiques); délégués de l'OCDE	Réunion ministérielle : des délégués de l'OCDE soulèvent des questions liées à l'ingérence étrangère dans les élections démocratiques dans le cadre des travaux du Comité de la gouvernance publique visant à établir la confiance envers les institutions publiques et à renforcer la démocratie. ²³
Les 18 et 19 octobre 2023 Paris, France	Allen Sutherland, secrétaire adjoint du Cabinet (Appareil gouvernemental et Institutions démocratiques); délégués de l'OCDE	Réunion du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE : des délégués de l'OCDE soulèvent des questions liées à l'ingérence étrangère dans les élections démocratiques dans le cadre des travaux du Comité de la gouvernance publique visant à établir la confiance envers les institutions publiques et à renforcer la démocratie.
Les 23 et 24 avril 2024 Paris, France	Allen Sutherland, secrétaire adjoint du Cabinet (Appareil gouvernemental et Institutions démocratiques); délégués de l'OCDE	Réunion du Comité de la gouvernance publique de l'OCDE : des délégués de l'OCDE soulèvent des questions liées à l'ingérence étrangère dans les élections démocratiques dans le cadre des travaux du Comité de la gouvernance publique visant à établir la confiance envers les

²¹ TS_CAN047335; SE_CAN047093; SE_CAN047094; TS_CAN047251

²² TS_CAN047359; TS_CAN047356

²³ PBH_CAN026174; TS_CAN030153

NON CLASSIFIÉ

Date et lieu	Participants	Description
		institutions publiques et à renforcer la démocratie.

(7) La liste et la description de toutes les campagnes de sensibilisation destinées aux parlementaires et à leur personnel, aux partis politiques, aux fonctionnaires fédéraux, provinciaux ou municipaux, aux groupes de la diaspora ou au grand public relativement à l'ingérence étrangère.

Plusieurs secrétariats du BCP ont participé à des campagnes de sensibilisation pertinentes, y compris à celles mentionnées dans les paragraphes qui suivent. Vous trouverez ci-joint l'annexe A non classifiée intitulée « Informer les parlementaires des menaces – chronologie », qui présente divers moyens par lesquels les parlementaires auraient reçu ou auraient pu recevoir des informations concernant l'ingérence étrangère, en plus des points précisés ci-dessous.

A. Sous-greffière et conseillère à la sécurité nationale et au renseignement

La SG-CSNR a participé aux campagnes d'information et de sensibilisation suivantes destinées aux parlementaires et à leur personnel :

Date et heure	Nom et titre du parlementaire	Personnes présentes	Sujet
Le 1 ^{er} mai 2024 De 13 h 30 à 14 h Appel	Ian Todd Chef de cabinet de P. Poilievre Parti conservateur	Nathalie G. Drouin Marie-Claude Filion	Renseignement précis Breffages généraux à l'avenir
Le 8 mai 2024 De 15 h 15 à 16 h 45 Réunion	M. Singh, chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) Jennifer Howard Clare Parkin James Chapman Ali Chatur	Nathalie G. Drouin Dan Rogers	Inde Renseignement précis (République populaire de Chine) Breffages généraux à l'avenir Documents du SCRS
Le 9 mai 2024 De 10 h à 10 h 15 Appel	Mathias Boulianne Chef de cabinet de M. Blanchet Bloc Québécois	Nathalie G. Drouin Dan Rogers	Renseignement précis Breffages généraux à l'avenir
Le 9 mai 2024 De 11 h à 11 h 15 Appel	Debra Eindiguer Chef de cabinet Parti vert	Nathalie G. Drouin Dan Rogers	Renseignement précis Breffages généraux à l'avenir
Le 23 mai 2024 Responsable : BCP	Lettre aux chefs de l'opposition (E. May, Y.-F. Blanchet, J. Singh, P. Poilievre)	Correspondance électronique envoyée par la SG-CSNR	Objet : séances d'information générales à l'intention des parlementaires

NON CLASSIFIÉ

Date et heure	Nom et titre du parlementaire	Personnes présentes	Sujet
Le 29 mai 2024 Responsable : BCP	Lettres au sergent d'armes et à l'huissier du bâton noir		Séances d'information à l'intention des parlementaires
Le 30 mai 2024	Séances d'information sur la sécurité à l'intention des cabinets des ministres	Courriel de Matthew Shea, secrétaire adjoint du Cabinet, aux chefs de cabinet des ministres	Séances d'information virtuelles et bilingues en matière de sécurité (offertes les 14, 18 et 21 juin 2024)
Le 10 juin 2024	Elizabeth May, Parti vert	Seule pour lire le rapport	Rapport sur l'ingérence étrangère du CPSNR (rapport classifié)
Le 12 juin 2024	M. Singh, chef du NPD, et son chef de cabinet	Organisé par le Secrétariat de la sécurité et du renseignement Seul pour lire le rapport	Rapport sur l'ingérence étrangère du CPSNR (rapport classifié)
Le 12 juin 2024 Responsable : Sécurité publique Canada	Séance d'information à l'intention du caucus du NPD	À 9 h, séance d'information bilingue de 45 minutes	Séances d'information sur la sécurité, d'après le courriel de Bridget Walshe (10 juin)
	Séance d'information à l'intention du caucus du Bloc Québécois	À 11 h, séance d'information en français seulement de 30 minutes	
	Séance d'information à l'intention du caucus libéral	À 18 h, séance d'information bilingue de 45 minutes	
Le 13 juin 2024 Responsable : Sécurité publique canada	Réunion d'information à l'intention du caucus conservateur	À 13 h 15, séance d'information bilingue de 45 minutes	

B. Secrétariat de la sécurité et du renseignement

La Direction des opérations de la sécurité, qui fait partie du Secrétariat de la sécurité et du renseignement, organise une séance d'information sur la sécurité à l'intention des ministres et de leurs chefs de cabinet à la suite d'élections générales ou d'un remaniement ministériel, dans les mois qui suivent l'élection et en fonction de la disponibilité de chaque ministre. Cette séance d'information porte sur les informations clés en matière de sécurité et l'ingérence étrangère.

L'équipe des opérations du Secrétariat et OPSEC ont facilité l'octroi d'habilitations de sécurité aux chefs des partis politiques à la Chambre des communes, d'abord pour leur permettre d'examiner le rapport classifié du rapporteur spécial indépendant et, en 2024, afin qu'ils puissent mieux comprendre directement les menaces auxquelles sont confrontés les parlementaires et l'ensemble des Canadiens.

NON CLASSIFIÉ

De concert avec le SCRS, OPSEC donne également une séance d'information sur la sécurité à l'intention de tous les membres nouvellement nommés du CPSNR.²⁴

Tel qu'indiqué à la question 2 ci-dessus, le Secrétariat a appuyé la CSNR dans ses discussions avec de hauts représentants et des dirigeants des provinces et des territoires afin de leur communiquer des informations sur une éventuelle ingérence étrangère. Tel qu'indiqué à la question 2 ci-dessus, le Secrétariat collabore avec Sécurité publique Canada pour redynamiser le comité fédéral-provincial-territorial des SMA sur la sécurité nationale, au sein duquel le BCP cernerá d'autres occasions de communiquer des informations du gouvernement fédéral pour aider les provinces et les territoires à contrer l'ingérence étrangère.

En plus des parlementaires, l'équipe des opérations du Secrétariat a proposé des habilitations de sécurité à de hauts représentants dans chaque province et territoire afin d'améliorer la capacité des organismes de sécurité à divulguer des informations sur les menaces à la sécurité nationale.

Tel qu'indiqué à la question 3 ci-dessus, le BCP a offert des séances d'information classifiées régulières aux chefs des principaux partis d'opposition qui disposent de l'habilitation de sécurité appropriée. Ces séances d'information permettront au BCP de faciliter l'échange de renseignement sur les menaces, y compris l'ingérence étrangère.

C. Secrétariat des institutions démocratiques

Depuis la création de l'UPD à la fin de 2022, le Secrétariat des institutions démocratiques a intensifié ses efforts de mobilisation au sein du gouvernement, avec la société civile, le milieu universitaire et d'autres ordres de gouvernement de même qu'à l'échelle internationale. Par exemple :

- **Collaboration avec la société civile** : au cours des deux dernières années, l'UPD a établi des partenariats avec des intervenants de la société civile, entre autres pour organiser des ateliers lors des conférences annuelles de Democracy Xchange. De même, en juin 2024, l'UPD a parrainé un atelier dans le cadre du sommet du vote du Canada, organisé par l'Université métropolitaine de Toronto; cet atelier a réuni des organismes de gestion électorale, des administrateurs d'élections municipales et des dirigeants de la société civile afin de repérer les menaces pressantes qui touchent l'intégrité des élections au Canada et la confiance envers le processus démocratique et d'en discuter. L'UPD travaille également avec l'association canadienne des bibliothèques publiques afin d'évaluer les besoins en outils supplémentaires pour appuyer ses activités de littératie en matière de médias.
- **Collaboration avec le milieu universitaire et recherche commandée** : l'UPD a considérablement intensifié sa collaboration avec le milieu universitaire afin de mieux comprendre la menace que posent l'ingérence étrangère et la désinformation, leur incidence sur les Canadiens et la manière d'y réagir. Des rapports de recherche émanent

²⁴ PBH_CAN047024

NON CLASSIFIÉ

d'universitaires de renom au Canada et à l'étranger ont été commandés en 2022-2023 et en 2023-2024.

- **Collaboration avec l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) :** l'UPD travaille de concert avec l'EFPC sur deux projets en 2024. En premier lieu, une séance d'information sur la confiance et la désinformation a été organisée le 11 janvier 2024; près de 600 fonctionnaires y ont assisté. Une autre séance a eu lieu le 12 juin 2024, à laquelle ont participé près de 300 fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux. En deuxième lieu, l'EFPC et l'UPD collaborent avec l'Université d'Ottawa pour mettre au point des modules de formation en ligne, à progression libre, qui seront mis à la disposition de tous les fonctionnaires au cours de la prochaine année.
 - **Collaboration avec les provinces et les territoires :** des travaux sont en cours pour mettre en place des stratégies visant à accroître la mobilisation auprès des provinces et des territoires afin de s'assurer qu'ils ont accès aux outils et aux informations dont ils ont besoin pour résister aux menaces d'ingérence étrangère dans leurs élections. Le ministre responsable des institutions démocratiques partage notamment avec ses homologues des provinces et des territoires (PT) le guide à l'intention des fonctionnaires et les boîtes à outils pour aider les fonctionnaires, les élus et les dirigeants communautaires à cerner les menaces de la désinformation et à lutter contre celles-ci. Ces outils ont également été communiqués aux représentants des PT et aux directeurs généraux des élections des PT. Le 6 juin 2024, l'UPD a fait une présentation lors de la réunion annuelle du Comité permanent fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires chargés des droits de l'homme (CPFDP) et organise des activités de formation avec l'EFPC qui seront ouvertes aux fonctionnaires des PT et aux fonctionnaires fédéraux.
 - **Mobilisation internationale :** mobilisation permanente dans le cadre de l'Initiative de l'OCDE pour renforcer la démocratie, créée pour améliorer la gouvernance démocratique et la protéger des menaces actuelles et émergentes. Parmi les domaines précis de travail du Secrétariat, mentionnons la mésinformation et la désinformation (leadership dans le centre d'intégrité de l'information de l'OCDE), la confiance (mobilisation active à l'appui de l'enquête de l'OCDE sur la confiance) et la participation au comité de direction du Forum mondial de 2024 sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie. Le Secrétariat se mobilise également à l'échelle bilatérale pour communiquer des leçons et des pratiques exemplaires avec des partenaires à l'optique semblable, notamment le Royaume-Uni, la France, les États-Unis et l'Australie.
- (8) (Le BCP et/ou SP) Pour chaque comité interministériel en matière d'ingérence étrangère, la liste de la fréquence des réunions (ou des dates de réunion si ces dernières sont ponctuelles) et la description des documents produits régulièrement pour chaque comité (p. ex. ordres du jour, liste des participants, ordres du jour annotés pour le président, résumés des réunions, comptes rendus).**

Le BCP participe aux comités interministériels suivants au niveau des sous-ministres, des sous-ministres adjoints, des directeurs et des employés qui traitent des questions liées à l'ingérence étrangère :

NON CLASSIFIÉ**A. Comités de sous-ministres dont le BCP est membre*****i. Groupe d'experts***

Ce comité gère le PPIEM, qui est un mécanisme permettant de communiquer de manière claire, transparente et impartiale avec les Canadiens pendant une élection, en cas d'incident(s) menaçant la capacité du Canada à tenir des élections libres et équitables.

Le PPIEM mandate un groupe de cinq hauts fonctionnaires (connu sous le nom de groupe d'experts) qui, en collaboration avec les organismes de sécurité nationale relevant du mandat actuel de leurs organismes respectifs, est chargé d'informer les Canadiens si un incident ou une série d'incidents menace l'intégrité de l'élection. Le groupe d'experts est présidé par le greffier du Conseil privé et comprend la SG-CSNR, le sous-ministre de la Justice et sous-procureur général, le sous-ministre de la Sécurité publique et le sous-ministre des Affaires étrangères.

Les organismes canadiens de sécurité nationale, dans le cadre du Groupe de travail sur les MSRE, tiennent régulièrement des séances d'information à l'intention du groupe d'experts sur les faits nouveaux touchant la sécurité nationale et les menaces possibles à l'intégrité des élections fédérales. Le groupe d'experts peut également recevoir de l'information et des conseils de sources autres que ces organismes, notamment d'entités extérieures au gouvernement du Canada.

Sous réserve des privilèges ou immunités juridiques applicables, y compris les informations dont la divulgation porterait atteinte à la sécurité nationale, aux relations internationales ou à la défense nationale du Canada, ces organismes informeront également directement la partie concernée (p. ex. un candidat, un parti politique ou EC) de l'incident. S'il est mis au courant d'un incident, le groupe d'experts déterminera, par consensus et en consultation au besoin, si les critères exigeant que le public soit informé, conformément à l'article 6 de la *Directive du Cabinet sur le Protocole public en cas d'incident électoral majeur*, sont remplis.

Le groupe d'experts se réunit chaque semaine en période électorale et toutes les six semaines en dehors des périodes électorales. Comme mentionné plus haut, le SID soutient le groupe d'experts en fournissant des services de secrétariat, avec l'appui du Secrétariat de la sécurité et du renseignement pour les documents classifiés « Très secret » ou d'un niveau de sécurité plus élevé.

ii. Comité de coordination des SM sur la sécurité des élections (CCSMSE)

La SG-CSNR et le directeur général des élections coprésident le CCSMSE. Le comité assure une approche coordonnée et une compréhension commune auprès de la communauté de la sécurité et du renseignement, d'Élections Canada et du commissaire aux élections fédérales. La coordination opérationnelle entre le CCSMSE et le Groupe de travail sur les MSRE permet aux principaux intervenants de coordonner, d'évaluer et de vérifier rapidement l'information relative aux menaces concernant d'éventuelles activités d'ingérence. Le CCSMSE se réunit de façon ponctuelle selon les besoins, et tient des réunions plus régulières avant et pendant les cycles

NON CLASSIFIÉ

d'élections fédérales. Il est appuyé par un Comité de coordination de sous-ministres adjoints sur la sécurité des élections. La documentation produite à l'appui des réunions du CCSMSE comprend les ordres du jour des réunions, les procès-verbaux, les ordres du jour périodiques annotés et les ordres du jour annuels prévisionnels. Le comité est composé des membres suivants : BCP-SR, BCP-SID, SP, Élections Canada, SCRS, Centre de la sécurité des télécommunications (CST), AMC, Gendarmerie royale du Canada (GRC) et commissaire aux élections fédérales. Il n'existe pas de mandat pour ce comité.

iii. Comité des SM sur la gestion de l'intervention du renseignement (CSMGIR)

La SG-CSNR préside le CSMGIR. Le comité constitue un forum où l'on discute d'informations particulièrement sensibles et/ou de rapports du renseignement, qui peuvent être identifiés par la SG-CSNR, le CASNR, ou les administrateurs généraux des organismes de renseignement qui sont membres du comité. Il examine les rapports de renseignement opérationnels et tactiques qui nécessitent une réponse rapide.

Le CSMGIR a été créé au printemps 2023 afin d'examiner les données du renseignement, d'orienter la réponse appropriée et d'élaborer des conseils connexes pour le gouvernement. Ce comité se penchait initialement s'est d'abord penché sur les considérations opérationnelles et politiques liées aux questions sensibles de renseignement national, notamment l'ingérence étrangère, et a également servi de comité de SM recevant les mises à jour du Groupe de travail sur les MSRE. Le Secrétariat de l'évaluation du renseignement a assuré les fonctions administratives du CSMGIR jusqu'à l'hiver 2024, date à laquelle ces responsabilités ont été transférées au Secrétariat de la sécurité et du renseignement.

Les membres permanents du comité sont les suivants : le CST, le SCRS, AMC, SP, la GRC, BCP-SPED, BCP-SPCRC, le BCP-SSG et d'autres sous-ministres peuvent être inclus en fonction de la question discutée. Le CSMGIR s'est réuni une fois par semaine pendant la majeure partie de l'année 2023, puis est passé à un rythme bihebdomadaire en 2024. Il s'est réuni les 18 et 25 mai 2023, les 1^{er}, 8, 15 et 29 juin 2023, les 6, 13 et 20 juillet 2023, les 1^{er}, 7, 14, 21 et 28 septembre 2023, les 6, 12 et 19 octobre 2023, les 2, 16, 23 et 30 novembre 2023, le 18 janvier 2024, les 15 et 29 février 2024, les 14 et 28 mars 2024, les 11 et 25 avril 2024, les 9 et 23 mai 2024, et les 6 et 20 juin 2024. La documentation préparée à l'appui des réunions du CSMGIR comprend les ordres du jour des réunions, les documents pertinents basés sur l'ordre du jour, l'ordre du jour annoté du président, les fiches de suivi des tâches, les comptes rendus des réunions et les mandats.²⁵

iv. Comité des SM sur la coordination opérationnelle (CSMCO)

La SG-CSNR préside le CSMCO, qui est une réunion informelle des sous-ministres pour discuter d'une variété de questions opérationnelles. Il est appuyé par un Comité de SMA sur les opérations de sécurité nationale. Le comité se compose des membres suivants : le BCP, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces armées canadiennes (FAC), le SCRS, la GRC, AMC, le CST, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), SP, Transports Canada (TC), la Garde côtière canadienne (GCC) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté

²⁵ SE_CAN047043

NON CLASSIFIÉ

Canada (IRCC). Il s'est réuni les 1^{er}, 2, 11, 14, 15, 16, 18, 21 et 22 février 2022, les 2 et 10 février 2023, trois fois le 13 février 2023, le 7 mars 2023, les 22 et 30 novembre 2023, les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 février 2024, les 7, 14, 21 et 28 mars 2024, les 4, 11, 18 et 25 avril 2024, les 2, 9, 16, 23 et 30 mai 2024, et les 6, 13 et 27 juin 2024. Il n'y a pas de documents à l'appui des réunions du CSMCO ni de comptes-rendus de discussions ou de procès-verbaux. Il n'existe pas de mandat pour ce comité.

v. *Comité des SM sur le renseignement (CSMR)*

La SG-CSNR préside le CSMR. Le rôle du comité est de signaler les importantes évaluations du renseignement stratégique aux administrateurs généraux et d'assurer une réponse coordonnée. Par contraste avec le CSMGIR, il est destiné à examiner des évaluations du renseignement dans une perspective plus stratégique, à plus long terme et orientée vers l'avenir. Le CSMR est appuyé par un Comité de SMA sur l'analyse du renseignement. Le comité est composé des membres suivants : le BCP, le CST, le SCRS, l'ASFC, les FAC, le MDN, AMC et Sécurité publique Canada. Il s'est réuni le 20 mars 2023 et le 29 juin 2023. Le CSMR ne s'est pas réuni depuis juin 2023, car le rôle du comité a été examiné par l'ancien CSNR et l'actuelle SG-CSNR. La documentation à l'appui des réunions du CSMR comprenait les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions, ainsi que les ordres du jour périodiques annotés des présidents. Le CSMR n'a discuté de l'ingérence étrangère au niveau stratégique qu'une seule fois, soit le 14 janvier 2021.²⁶

vi. *Comité des SM sur la sécurité nationale (CSMSN)*

La SG-CSNR et le sous-ministre de la Sécurité publique coprésident le CSMSN, qui se réunit environ une fois par mois. Le comité examine les questions et les priorités en matière de sécurité, de défense et de politique étrangère, ainsi que leurs liens les unes avec les autres, afin de formuler des conseils, le cas échéant. Il coordonne également la réponse du gouvernement aux questions actuelles et émergentes liées à la sécurité nationale du Canada. Le CSMSN est appuyé par deux comités de SMA, le Comité des SMA sur le renseignement et le Comité des SMA sur la politique de la sécurité nationale. Les membres essentiels du comité sont les suivants : les FAC, l'ASFC, le SCRS, le CST, le ministère de la Justice (MJ), le MDN, AMC, Innovation, Science et Développement économique (ISDE), le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), le BCP, SP et la GRC. Le comité peut inviter les membres suivants en tant qu'experts dans un domaine particulier : L'Agence du revenu du Canada (ARC), l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), le ministère des Pêches et des Océans, Finances, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Santé Canada (SC), IRCC, Ressources naturelles Canada (RNCan), l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Services publics et approvisionnement Canada, TC. La documentation produite pour les réunions du CSMSN comprend les ordres du jour des réunions, un ordre du jour prévisionnel annuel, l'ordre du jour annoté des présidents, les listes de participants, les mandats, les dossiers et autres documents à l'appui.²⁷

²⁶ SE_CAN047044

²⁷ PBH_CAN047026

NON CLASSIFIÉ**vii. *Comité de coordination des examens des sous-ministres (CCESM)***

Le CCESM est présidé par la sous-greffière du Conseil privé et conseillère à la sécurité nationale et au renseignement et est chargé de fournir une orientation stratégique relative à l'interaction entre la communauté de la sécurité et du renseignement et le CPSNR, l'OSSNR et, au besoin, le commissaire au renseignement (CR). Le Comité de coordination reçoit l'appui d'un comité de niveau SMA et est composé des membres suivants : BCP, SCRS, CST, AMC, JUS, DN/FAC, Sécurité publique Canada et GRC. Des sous-ministres de ministères ou organismes non représentés pourraient être invités à participer aux réunions du CCESM, qui se réunit au besoin. Il a été créé en 2021 et s'est réuni à neuf reprises cette année-là (21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 22 juin, 22 juillet, 26 septembre et 7 décembre). Il n'y a eu aucune rencontre en 2022-2023, mais une le 7 juin 2024, où l'on a discuté des réponses aux recommandations présentées dans les rapports du CPSNR et de l'OSSNR sur l'ingérence étrangère publiés en 2024. Les documents préparés pour le Comité de coordination comprennent l'ordre du jour et le compte rendu des réunions, de même que des ordres du jour annotés périodiques à l'intention de la présidence.²⁸

viii. *Comité des sous-ministres sur la Chine (CSMC)*

Les réunions sont présidées par AMC et ont généralement lieu une fois par mois ou par deux mois; on y discute de l'approche stratégique du Canada à l'égard de la Chine. Le Comité aborde également des questions liées à la politique étrangère et, de temps à autre, à l'ingérence étrangère. Les ordres du jour sont préparés par AMC. L'ordre du jour annoté est généralement préparé par le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense lorsque des représentants de l'organisation participent à la réunion. Le Comité est formé des administrateurs généraux d'Affaires mondiales Canada (AMC), de Commerce international (AMC), du BCP, de la DN, d'ISDE, de RNCAN, d'IRCC, de PCH, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Finance Canada, du ministère du Travail, d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), de TC, de SC, de SP, du SCRS, de l'ASFC et de l'ACIA. Aucun compte rendu ou résumé de réunion n'est transmis au Secrétariat de la politique étrangère et de la défense.²⁹

ix. *Comité des SM et du greffier sur l'ingérence étrangère (CSMGIE)*

Ce comité de SM a été créé en 2023 par l'ancienne greffière Janice Charette et repris par le greffier actuel, John Hannaford, et constitue la tribune où examiner les mesures éventuelles de la fonction publique et les avis au gouvernement sur les prochaines étapes qui peuvent être prises pour faire face à la question de l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques. Il s'est rencontré aux dates suivantes, en 2023 : les 11, 18 et 25 mai, les 8 et 15 juin, les 7, 13, 20 et 25 juillet et le 17 août, ainsi que le 9 février 2024. Les documents préparés à l'appui des réunions du Comité comprennent l'ordre du jour des réunions, les notes de scénario à l'intention de la présidence, les comptes rendus de décisions et les comptes rendus des réunions (ceux des réunions précédentes n'ont pas été partagés). Au moment de la rédaction, aucune réunion du Comité n'est prévue. Le Comité n'a pas été officiellement dissous, mais n'envisage de se rencontrer qu'au besoin, à la discrétion du greffier. Les organisations suivantes font partie du

²⁸ PBH_CAN047027

²⁹ SE_CAN047045

NON CLASSIFIÉ

Comité : BCP, Sécurité publique Canada, SCRS, GRC, JUS, AMC et CST. Il n'existe aucun mandat pour le Comité.

x. *Comité des sous-ministres sur l'ingérence étrangère (CSMIE)*

Le Comité se réunit au besoin et était présidé par Sécurité publique Canada. Il a été créé en 2023 et s'est rencontré une fois par semaine au printemps et à l'été 2023, mais n'a tenu aucune réunion depuis. Les détails concernant les documents préparés à l'appui du CSMIE et les dates des réunions sont fournis dans le rapport institutionnel de Sécurité publique Canada.

xi. *Comité des sous-ministres sur la cybersécurité (CSMC)*

Le Comité a pour mandat d'assurer l'élaboration et la direction des politiques et activités de cybersécurité à l'appui des priorités économiques et sociales du gouvernement du Canada. Coprésidées par Sécurité publique Canada et le CST, les réunions sont organisées environ une fois par mois pour discuter des questions de politiques et des orientations à prendre en fonction des constatations et résultats opérationnels. Le Comité est composé de membres d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Centre canadien pour la cybersécurité (CCC), du SCRS, du ministère des Finances, d'AMC, d'ISDE, de SC, de JUS, de la DN, des FAC, de RNCAN, du BCP, de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), de la GRC, de Services partagés Canada (SPC), de TC et du SCT. Les documents des réunions comprennent généralement un ordre du jour ainsi que d'autres types de documents de mise en contexte (soit des présentations). Le Comité reçoit le soutien du Comité des sous-ministres adjoints sur la cybersécurité (CSMAC).³⁰

B. Comités de niveau sous-ministre adjoint dont est membre le BCP

i. *Comité de coordination des sous-ministres adjoints sur la sécurité des élections (CCSMASE)*

Ce comité, coprésidé par Élections Canada et le BCP, fournit une orientation afin d'assurer la collaboration et la coordination entre les organismes et la préparation du système en ce qui concerne la sécurité électorale. Il se rencontre une fois toutes les deux semaines ou au besoin. Les documents produits à l'appui du Comité comprennent des ordres du jour, des ordres du jour annotés et un ordre du jour prospectif annuel. Le Comité est composé des membres suivants : BCP (S&R), BCP (SID), Élections Canada, SCRS, CST, AMC, GRC et commissaire aux élections fédérales. Il n'existe pas de mandat pour ce comité. Les réunions du Comité ont été combinées à celles du CCSE des SMA; elles sont maintenant menées comme une réunion unique.

ii. *Comité des sous-ministres adjoints sur les opérations de sécurité nationale (CSMAOSN)*

Ce comité, coprésidé par Sécurité publique Canada et le BCP, a été mis en place en 2010 et a pour mandat de s'assurer que l'on connaît la situation des principales questions opérationnelles

³⁰ PBH_CAN047033

NON CLASSIFIÉ

touchant la communauté de la sécurité et du renseignement. Il permet également une coordination stratégique à l'échelle pangouvernementale en réponse aux incidents de sécurité nationale ou aux situations d'urgence. Le Comité ne joue pas un rôle décisionnel. Les réunions ont généralement lieu une fois par semaine et sont coprésidées par le BCP et Sécurité Publique Canada. Le secrétariat du Comité relève de Sécurité Publique Canada et prépare l'ordre du jour officiel des réunions, l'ordre du jour annoté pour le coprésident de Sécurité Publique Canada ainsi que le compte rendu des réunions, et contribue aux discussions du CSSM. Le Comité est composé des membres suivants : Sécurité Publique Canada, BCP, SCRS, GRC, ASFC, CST, Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIEM), DN, Commandement du renseignement des Forces armées canadiennes (COMREND SFC), AMC, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières (CANAFE) et IRCC. L'ingérence étrangère ne constitue pas un élément permanent des réunions, mais le sujet a été abordé à de nombreuses reprises ces dernières années. Ce comité participe au processus décisionnel pendant les incidents de sécurité nationale, et il coordonne les activités fédérales en matière de sécurité et de renseignement, en plus de fournir une connaissance de la sécurité; d'autres partenaires clés peuvent être intégrés au besoin pour faciliter la réponse.³¹

iii. Comité tactique des SMA sur les opérations de sécurité nationale (CTMAOSN)

Il s'agit d'un sous-groupe du CSMAOSN et a été créé comme forum où partager de l'information sensible et assurer que l'on connaît la situation des enjeux opérationnels émergents parmi les principaux partenaires de la sécurité et du renseignement (BCP, SP, SCRS, CST, GRC, AMC, CIEM). Le Comité tactique se réunit généralement une fois toutes les deux semaines, mais il peut être activé à court préavis lorsque la situation l'exige. Il est coprésidé par le BCP et SP. Il assiste le CSMRA en formulant des recommandations quant au renseignement devant être abordé par le CSMRA, en fournissant des avis aux sous-ministres à propos des options pour tenir compte du renseignement et en agissant comme organe de coordination pour le suivi des mesures énoncées par le CSMR. Il n'existe pas de mandat pour ce comité.

iv. Comité des sous-ministres adjoints sur la politique de la sécurité nationale (CSMAPSN)

Ce comité est coprésidé par Sécurité publique Canada et le BCP et constitue une table stratégique où les cadres supérieurs de ministères et organismes membres de la communauté de la sécurité et du renseignement se réunissent pour discuter de l'élaboration et de la mise en œuvre de questions politiques liées à la sécurité nationale. Le Comité contribue principalement, mais non exclusivement, aux discussions et travaux politiques à l'intention du Comité des sous-ministres sur la sécurité nationale, des ministres et du Cabinet. Les membres essentiels du Comité sont le BCP, SP, le SCRS, le CIEM, l'ASFC, AMC, JUS, la GRC, le MDN, IRCC, TC, le CANAFE, l'ASPC et l'ACIA. Le Comité se réunit une fois toutes les deux semaines et une réunion sur trois prend la forme d'une recherche sur la sécurité. Les documents préparés pour le Comité comprennent l'ordre du jour des réunions, l'ordre du jour annoté à l'intention de la présidence, la liste des participants, le mandat, un ordre du jour prospectif annuel et des présentations et autres documents connexes.³²

³¹ PBH_CAN047030

³² PBH_CAN047036

NON CLASSIFIÉ**v. *Comité de coordination des examens des sous-ministres adjoints (CCESMA)***

Ce comité, présidé par le BCP, contribue aux travaux du CCESM en fournissant une orientation stratégique relative à l'interaction entre la communauté de la sécurité et du renseignement et le CPSNR, l'OSSNR et, au besoin, le commissaire au renseignement (CR). Le Comité est composé des membres principaux suivants : BCP, JUS, ASFC, SCRS, CST, AMC, MDN, FAC, SP et GRC. Il a tenu deux réunions en 2021 (19 juillet et 7 octobre), trois en 2022 (29 juin, 14 septembre et 9 décembre), deux en 2023 (12 avril et 16 novembre; on a fait le point lors de la réunion de novembre sur l'état des examens en cours du CPSNR et de l'OSSNR sur l'ingérence étrangère), ainsi qu'une en 2024 (22 mai) jusqu'à maintenant afin de discuter des réponses aux recommandations contenues dans les examens sur l'ingérence étrangère. L'ordre du jour des réunions fait partie des documents préparés pour le Comité.

vi. *Comité d'évaluation du renseignement des SMA (CERSMA)*

Le Comité constitue une tribune de niveau SMA où discuter des évaluations du renseignement stratégiques ainsi que des évolutions organisationnelles liées à la communauté canadienne du renseignement. Le Comité est le siège de présentations et de discussions sur un éventail de produits d'évaluation du renseignement stratégique produits par le SER et d'autres partenaires clés (COMRENSFC, AMC, CST, CIEM, SCRS, GRC, ASFC, etc.), dont certains peuvent être liés à l'ingérence étrangère. Après la création du Conseil de sécurité nationale (CSN), le Comité a été utilisé pour examiner les produits avant qu'ils soient transmis au Conseil. Le Comité est composé des membres suivants : BCP, CIEM, SCRS, CST, GRC, ASFC, SP, MDN, AMC et CANAFE. Le Comité se réunissait chaque semaine, mais, en raison de son rôle de soutien au CSN, les rencontres ont lieu environ une fois par mois. Divers documents sont produits, comme l'ordre du jour des réunions, le mandat et d'autres documents connexes. Le Comité a tenu des discussions stratégiques sur l'ingérence étrangère aux dates suivantes : 12 décembre 2018, 2 décembre 2022, 24 février 2023, 21 avril 2023, 5 mai 2023, 19 mai 2023, 2 juin 2023, 16 juin 2023, 30 juin 2023, 15 décembre 2023, 12 janvier 2024 et 12 février 2024.³³

vii. *Comité des SMA sur le renseignement (CSMAR)*

Le Comité se réunit au besoin; les réunions sont présidées par le secrétaire adjoint du Cabinet, S&R. Le Comité est responsable de la mise en œuvre, de la gestion et de la supervision des priorités et exigences en matière de renseignement du gouvernement, ce qui comporte des discussions sur les besoins en matière de renseignement du gouvernement du Canada, les lacunes opérationnelles et la coordination de la communauté. Il fournit également des rapports de responsabilisation au Cabinet en ce qui concerne la mise en œuvre par la communauté des priorités en matière de renseignement. Il est composé des membres suivants : BCP (SER), ASFC, GCC, SCRS, CST, DN/FAC, ECCC, FIN, CANAFE, IRCC, CIEM, AMC, ASPC, Sécurité Publique Canada, GRC, TC. Les documents préparés pour le Comité comprennent l'ordre du jour des réunions et le compte rendu des réunions ainsi que des documents liés aux exigences en matière de renseignement et le MC sur les priorités en matière de renseignement. Le Comité s'est rencontré aux dates suivantes : 24 janvier 2018, 23 février 2018, 9 mars 2018,

³³ TS_CAN047237

NON CLASSIFIÉ

27 avril 2018, 30 mai 2018, 13 juillet 2018, 30 août 2018, 5 octobre 2018, 13 novembre 2018, 4 mars 2019, 13 avril 2019, 3 juin 2019, 8 juillet 2019, 16 septembre 2019, 28 octobre 2019, 16 décembre 2019, 5 mars 2020, 7 avril 2020, 27 avril 2020, 6 octobre 2020, 19 novembre 2020, 9 décembre 2020, 13 janvier 2021, 9 février 2021, 17 mars 2021, 13 avril 2021, 19 mai 2021, 5 juillet 2021, 5 juillet 2021, 26 août 2021, 3 octobre 2021, 8 décembre 2021, 2 mars 2022, 11 avril 2022 (point précis sur les AHAE), 6 mai 2022, 7 juin 2022, 22 juillet 2022, 12 octobre 2022, 2 novembre 2022, 7 décembre 2022, 1^{er} mars 2023, 5 avril 2023, 3 octobre 2023, 26 avril 2024.³⁴

viii. Comité des SMA sur la Chine (CSMAC)

Les réunions sont présidées par AMC et ont généralement lieu tous les mois ou les deux mois. On y discute des sujets touchant la politique étrangère, les relations entre le Canada et la Chine et, de temps à autre, de thèmes liés à l'ingérence étrangère. L'ordre du jour est préparé par AMC. Le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense prépare un ordre du jour annoté lorsqu'il est représenté. Le Comité est composé des administrateurs généraux d'Affaires étrangères (AMC), de Commerce international (AMC), du BCP, du MDN, d'ISDE, de RNCAN, d'IRCC, de PCH, d'AAG, de FIN, du ministère du Travail, de SC, SP, du SCRS, du CST, de l'ASFC et de l'ACIA. Aucun compte rendu n'est transmis au Secrétariat. D'autres détails sont précisés dans le rapport institutionnel d'AMC. Il n'existe pas de mandat pour ce comité.

ix. Réunion aux deux semaines des SMA sur l'Inde

Le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense organise des réunions sur l'Inde pour discuter des questions liées à la politique étrangère y compris, de temps à autre, celles liées à l'ingérence étrangère. Ces réunions ont généralement lieu toutes les deux semaines, mais sont organisées au besoin. Les participants varient, mais comprennent généralement le BCP (S&R), le BCP (Communications), AMC, Sécurité Publique Canada, la GRC et le SCRS. Le Secrétariat prépare généralement l'ordre du jour, en coordination avec AMC, ainsi qu'un ordre du jour annoté pour les réunions présidées par ses représentants. Aucun compte rendu n'est rédigé. Il n'existe pas de mandat pour ce comité.

x. Comité des SMA sur l'ingérence étrangère (CSMAIE)

Le Comité se réunit au besoin et est présidé par Sécurité publique Canada. Les détails sur la documentation préparée et les dates de réunion figurent dans le rapport institutionnel de SP.

xi. Comité des SMA sur la cybersécurité (CSMAC)

Le Comité est coprésidé par Sécurité publique Canada et le CST et assiste le CSMC. Il se réunit une fois par mois. Les documents préparés comprennent généralement un ordre du jour et des documents d'information (soit des présentations). Le Comité est composé du BCP, de SP, du CST, du SCRS, de FIN, d'AMC, d'ISDE, de SC, de JUS, de la DN, des FAC, de RNCAN, de SPAC, de la GRC, de SPC, de TC et du SCT.³⁵

³⁴ PBH_CAN047037

³⁵ PBH_CAN047032

NON CLASSIFIÉ**C. Comités de niveau directeur général ou directeur dont est membre le BCP*****i. Comité des directeurs généraux sur les activités hostiles parrainées par des États (CDGAHPE)***

Il s'agit d'un comité informel présidé par SP et qui se réunit au besoin. Aucune réunion n'a eu lieu l'an dernier. Selon l'information disponible, les réunions ont eu lieu le 27 janvier 2023, le 13 janvier 2023, le 8 décembre 2022, le 4 août 2022, le 1^{er} avril 2022, le 13 janvier 2022, le 16 décembre 2021, le 27 novembre 2022, le 17 septembre 2022 et le 10 septembre 2020. Les documents préparés pour le Comité comprennent l'ordre du jour des réunions; des documents aux points à l'ordre du jour ont aussi été fournis (p. ex. présentations ou documents d'information). Le Comité est composé des participants suivants : SP, BCP, ASFC, CST, SCRS, DN/FAC, CANAFE, AMC, JUS, GRC, ISDE, IRCC, PCH, ASPC, SCT et TC. Il n'existe pas de mandat pour ce comité.

ii. Comité des DG sur les cyberopérations (CDGC)

Ce comité veille à la coordination de la réponse du gouvernement fédéral aux menaces et incidents de cybersécurité et s'assure que l'on fasse avancer les enjeux politiques opérationnels de niveau national. Seules les organisations ayant des fonctions de cybersécurité nationale participent au Comité; il est donc composé des ministères et organismes jouant un rôle opérationnel à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement fédéral : SCRS, CST, CCC, DN, FAC, BCP, SP, GRC, SPC, AMC et SCT.³⁶

iii. Groupe de coordination des directeurs généraux sur la protection de la démocratie (CGDGPD)

Il s'agit d'un comité directeur dirigé par le SID créé pour mener les efforts relatifs à l'amélioration du plan de protection de la démocratie. Il se réunit au besoin. Il est composé des membres suivants : BCP, PCH, SP, AMC, ISDE, SCT, JUS, RCAANC, SAC, IRCC, FEGC, DN, GRC, CST, SCRS et EDSC.

iv. Comité des directeurs généraux sur le renseignement (CDGR)

Ce comité se réunit au besoin et est présidé par le directeur de la planification stratégie du S&R du BCP. Il contribue au CSMAR. Les documents préparés comprennent généralement l'ordre du jour des réunions, le compte rendu ainsi que les documents connexes liés aux exigences et aux priorités en matière de renseignement. Le Comité se réunit généralement une ou deux semaines avant les réunions du CSMAR (voir la liste des réunions précédemment fournie dans la section sur le CSMAR). Il n'existe aucun mandat pour ce comité, mais des références à celui-ci figurent dans le mandat du CSMAR.

³⁶ PBH_CAN047031

NON CLASSIFIÉ**v. *Comité de coordination de l'évaluation du renseignement des directeurs généraux (CCERDG)***

Le Comité est présidé par le directeur des opérations du BCP-SID et le directeur général, politiques et programmes, du CIEM. Il agit comme tribune de coordination, de progression et de recommandation relativement aux questions d'évaluation, de développement organisationnel de la communauté présentées au CSMAER afin d'assurer une harmonisation à l'échelle de la collectivité sur la production et la supervision de l'évaluation du renseignement et pour éliminer l'incompatibilité des engagements internationaux des cadres supérieurs; il agit aussi comme organe consultatif pour les évaluations du renseignement avant les discussions du CSMAER, au besoin. Le Comité a discuté de questions stratégiques liées à l'ingérence étrangère le 12 décembre 2023. Depuis 2018, les réunions ont lieu une fois par deux semaines ou une fois par mois, voire au besoin. Le Comité est composé des membres suivants : ASFC, SCRS, CST/ECCC, DN/COMRENSFC, CANAFE, AMC, CIEM, ASPC et Sécurité Publique Canada.³⁷

vi. *Comité interministériel des directeurs sur la protection de la démocratie*

Ce groupe interministériel de directeurs se réunit chaque trimestre. Plus de 15 ministères et organismes y participent. Le groupe partage de l'information sur les initiatives liées à la protection de la démocratie et à la lutte contre la désinformation. Il est composé des membres suivants : BCP, PCH, Sécurité Publique Canada, AMC, ISDE, SCT, JUS, RCAAND, SAC, IRCC, ECCC, SC, ASPC, FEGC, GRC, CST et SCRS.

D. *Comités de niveau opérationnel dont est membre le BCP***i. *Groupe de travail sur le travail politique relatif à l'ingérence étrangère***

Sécurité Publique Canada organise une téléconférence chaque semaine, à l'échelle opérationnelle, avec le SCRS, le ministère de la Justice et le BCP pour coordonner le travail politique sur les sujets liés à l'ingérence étrangère (p. ex. la coordination des consultations publiques sur le projet de loi sur l'ingérence étrangère et l'étude du projet de loi C-70 à l'étape des comités). Aucun document n'est préparé pour les réunions. Les participants ont un intérêt direct dans le projet de loi C-70; il s'agit de Sécurité Publique Canada, du BCP, du SCRS et du ministère de la Justice. Il n'existe aucun mandat pour le groupe de travail.

ii. *Groupe de travail sur le renseignement (GTE)*

Le groupe de travail est présidé par le BCP-S&R et se réunit au besoin pour recommander des mises à jour aux priorités et exigences en matière de renseignement conformément aux processus approuvés par le Cabinet. Les documents préparés à l'appui du Groupe de travail comprennent généralement les documents devant être examinés ou approuvés par le CDGR et le CSMAR. Le Groupe de travail se réunit généralement une ou deux semaines avant les réunions du CDGR. Il n'existe aucun mandat pour le Groupe de travail, mais des références figurent dans le mandat du CSMAR.

³⁷ PBH_CAN047022

NON CLASSIFIÉ**iii. Mobilisation interministérielle sur l'ingérence étrangère**

Depuis la création de l'UPD à la fin de 2022, le SID a accru ses efforts de mobilisation au sein du gouvernement du Canada ainsi que de la société civile, du milieu universitaire, des autres ordres de gouvernement, ainsi qu'à l'échelle internationale. En ce qui concerne les comités de niveau opérationnel, le SID a discuté à l'échelle interministérielle dans le but d'élaborer une stratégie de recherche sur la désinformation et la démocratie, d'éviter le dédoublement des efforts dans l'ensemble du gouvernement et de mieux utiliser les ressources limitées.

- (9) Liste de toutes les activités de mobilisation à l'échelle de la direction (ou à un niveau équivalent) ou à un niveau supérieur auxquelles participent des représentants des groupes de diaspora où le sujet de l'ingérence étrangère a été abordé. La liste doit inclure les dates, les noms des représentants ministériels et des représentants et le compte rendu de la discussion.**

Aucun.

- (10) Toute mise à jour pertinente liée à l'information fournie à l'étape 1 du rapport institutionnel.**

D'autres séances d'information pertinentes ont eu lieu sur l'ingérence par la Chine, la Russie ou d'autres acteurs à l'intention du premier ministre depuis l'étape 1 du rapport institutionnel.

Date	Entité responsable de la transmission d'information	Autres participants
À l'intention du premier ministre		
30 avril 2024	John Hannaford, greffier du Conseil privé; Nathalie Drouin, SG-CSNR; Daniel Rogers, CASNR	Personnel du BCP